

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION LILLE. 104, Rue de Paris PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Quotidien de Roubaix - Tourcoing

BUREAU ROUBAIX Téléphone 9-51 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING Téléphone 9-85 3, rue Fidele Leboucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

RÉSURRECTION

Il ne s'agit pas ici de refaire l'œuvre de Tolstoï, ni d'anticiper sur la cérémonie qui se déroulera à l'heure H, dans la vallée de Josaphat avec choeurs de séraphins et accompagnement de harpes... Il s'agit tout simplement d'une question dont l'intérêt immédiat ne peut vous échapper : est-il possible de ressusciter un mort ?

Cette opération est restée jusqu'ici dans le domaine réservé aux thaumaturges. Depuis Lazare, il n'y a que quelques fakirs plus ou moins hindous qui ont réussi ce petit tour; et encore, notre confrère Paul Héuzé, a-t-il pu démontrer avec succès, que leurs miracles s'apparentaient davantage à la prestidigitation qu'au surnaturel. En bref, on admet, d'une façon générale, que la résurrection des morts est un de ces phénomènes qui, s'ils se produisent, sont complètement en dehors de l'intervention de l'homme.

Fourtant, les médecins, qui ne doutent vraiment de rien, se demandent si, vraiment, le jour n'est pas très éloigné où, en cette matière, l'intervention de l'homme pourra utilement s'exercer et le diplôme de docteur confèrera le pouvoir de remettre dans la circulation des gens ayant déjà pris le départ pour un monde meilleur.

Les médecins ont donc commencé par se rendre compte de sa façon dont on mourait et on peut affirmer que cela n'a pas été la partie la plus difficile de leurs recherches. Ils ont constaté en effet que le mécanisme est fort simple et que l'on trépassait soit par arrêt du cœur, soit par arrêt de la respiration. Il y a longtemps d'ailleurs que l'on connaît le sens de l'expression : « avoir oublié de respirer ».

Ceci posé, le problème se ramène, pour ressusciter un organisme trépassé, à ramener les mouvements du cœur ou de la respiration. Et on commence à s'apercevoir que ça n'est pas la seule chose d'impossible.

Il résulte en effet, des expériences, aujourd'hui classiques, de Kullabko que si on prend le cœur d'un animal mort depuis quelques heures — et le cœur humain a donné les mêmes résultats que celui du lapin — et si on y établit une circulation de sérum artificiel chaud et oxygéné, on peut faire renaître des battements rythmiques.

La preuve est donc faite qu'on peut refaire battre un cœur arrêté depuis pas mal de temps et, en partant de cette démonstration, de nombreux chercheurs travaillent à perfectionner la méthode. Et c'est ainsi qu'on arrive aujourd'hui non seulement à faire reprendre les battements d'un cœur, mais à y cultiver cet organe dans des milieux appropriés et à lui, e commander à volonté, pendant des semaines et des semaines, des arrêts et des démarrages successifs.

42 MILLIONS D'ALLEMANDS DOIVENT VOTER AUJOURD'HUI

DE GRAVES INCIDENTS, DES ARRESTATIONS DES PERQUISITIONS ONT PRÉCÉDÉ LES ÉLECTIONS



Le Reichstag qui sera élu aujourd'hui, siège à POSTDAM, dans l'église de la Garnison, en raison de l'impossibilité de se réunir à BERLIN, dans le Palais du Reichstag.

Notre photo montre l'Église de la Garnison à Postdam, où s'étaient temporairement réunis le Reichstag, le Chancelier du Reich, Adolf Hitler, prononçant au Palais des Sports à BERLIN, un discours électoral qui a été radiodiffusé dans toute l'Allemagne.

Aujourd'hui dimanche, 42 millions d'Allemands sont appelés à aller accomplir leur devoir civique, en votant, pour le renouvellement du Parlement d'Empire et du Parlement de Prusse. La campagne électorale n'aura pas été rude, les partis au pouvoir ayant réduit leurs adversaires au silence et ayant eu seuls officiellement le droit de parler.

Deux partis politiques : le parti social-démocrate et le parti communiste, sont pratiquement mis hors la loi. Aux dernières élections, accomplies sous un régime de liberté relative, le 6 novembre, ces deux partis ont obtenu dans le Reich plus de 14 millions de voix, soit 37,3 pour cent des suffrages exprimés. En Prusse, ils ont recueilli 8 millions 350.000 voix et 34 pour cent des suffrages. A Berlin, ils ont eu 1 million et demi de voix, soit 54,3 pour cent des suffrages.

Comment la « ville rouge » votera-t-elle ? Comment la population de la ville rouge a voté aujourd'hui ? Malgré l'interdiction des journaux, placards et tracts électoraux des partis communiste et socialiste, la propagande électorale des partis et marxistes n'a pas été moins restée active. Elle s'exerce, oralement, par l'intermédiaire des milliers de chômeurs berlinois sympathisant soit avec le communisme, soit avec le socialisme.

Des troubles graves à Cologne et à Dusseldorf. De graves incidents se sont produits, vendredi soir, à Cologne et à Dusseldorf. A Cologne, des adversaires politiques, que la police soupçonne d'être des communistes, ont tiré, dans des toits des maisons, des coups de revolver sur un cortège national-socialiste.

Une affaire troublante, dramatique, extrêmement mystérieuse passionnera bientôt nos lectrices et nos lecteurs.

ON EST TOUJOURS SANS NOUVELLES DU DISPARU DE BERSÉE

Nous avons relaté hier l'incroyante disparition de M. René Lesaffre, qui a quitté son domicile dans la nuit du 28 février au 1er mars et qui, depuis cette date, n'a pas reparu à Bersée.

M. René Lesaffre est âgé de 26 ans et habite à la Carcasse à Bersée, sur la route de Douai, non loin du Faumont. Cette famille de braves cultivateurs se lamentent car rien ne justifie cette fuite singulière. Ce qui rend encore plus étrange cette disparition, c'est qu'on a trouvé, aux environs d'Avesnes-les-Orbais, le vélo de M. René Lesaffre. Or, le vélo était démonté, les roues et le cadre étaient dispersés à travers le fossé de la route.

M. Lesaffre avait la vocation religieuse. On peut supposer aussi qu'il est parti à pied pour faire un pèlerinage vers Saint-Amand.

LE FORCAT ÉVADÉ DEBAERE RETOURNERA-T-IL AU BAGNE ?

Un de ses parents demeurant à Roubaix nous a fait part des accusations formelles que porte l'ex-bagnard contre son beau-frère

Nous avons reproduit les déclarations de l'ancien forcé, Jean-Baptiste Debaere, originaire de Tourcoing, actuellement détenu à la prison de Metz. Cet homme fut condamné, en 1903, par les assises du Nord, à une peine de vingt ans de travaux forcés pour meurtre commis sur la personne de M. Lemens, domicilié à Chausée d'Aalbeke, quartier du Risquons-Tout à Bruges (Belgique), au mois de septembre 1901.

Après de longues années passées au bagne, Debaere parvint à s'évader et à regagner le sol français. Survint la guerre de 1914-1918. N'obtenant que sa conscription, il s'engagea dans nos armées et fit toute la campagne sous le nom de Liebermeister. Sa conduite au cours des hostilités fut courageuse et plusieurs citations ornent le croix de guerre qui lui fut décernée sous son nom d'emprunt. Démobilisé, Debaere se réfugia dans les provinces reconquises où il continua toujours entière satisfaction à ses patrons.

Malheureusement, la crise se fit durement sentir à Metz. Comme partout et, bientôt, l'ex-forcé se trouva sans travail. Les de privations, il se décida à se constituer prisonnier au front de Metz en déclarant son identité et en dévoilant son identité depuis son évadement. Il se défendit catégoriquement d'être l'auteur du meurtre qui lui était reproché et accusa comme seul coupable, son beau-frère Cyrille Vanomackère, ouvrier ouvrier allemand travaillant pour un peintre de la rue Dupuytren à Roubaix, M. Descheider.

Debaere a demandé, ainsi que nous l'avons annoncé, la révision de son procès. N'est-il pas possible de faire la lumière sur les déclarations qu'il a faites ?

Les accusations de Debaere. Cette affaire passionne beaucoup la population du grand centre industriel de Roubaix-Tourcoing. Tout le monde se demande : Est-il coupable, n'est-il pas ? N'est-il pas possible de faire la lumière sur les déclarations qu'il a faites ?

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LA MYSTÉRIEUSE AFFAIRE DU BOIS DU FOUR A FOURMIES

Des confrontations oranges entre l'accusateur Péguy et l'accusé Plingquier se sont poursuivies hier sans apporter la lumière

Pendant toute la journée d'hier, MM. Piget et Coussensacker, les policiers de la deuxième brigade mobile, se sont efforcés de tirer au clair cette mystérieuse affaire du bois du Four, à Fourmies, dont nous avons entretenu nos lecteurs.

La journée s'est passée sans que survienne de changement appréciable à la situation. Dans le cabinet de M. Carot, commissaire de police à Fourmies, les confrontations se sont succédées orageuses et interminables entre les divers témoins, Lucien Péguy, le dénonciateur, et son amie, Gabrielle Jouniaux, d'une part, Ernest Plingquier, qui Péguy accuse d'avoir commis un crime le 28 mai 1932, dans le bois et son frère Paul, d'autre part.



Un important témoin à charge, Ernest Plingquier, contre Ernest Péguy, M. MASSON, cafetier à FOURMIES

On devine ce que peuvent être ces confrontations entre ces individus appartenant à un milieu très spécial, qui tous ont, pour le moins, quelques pécadilles sur la conscience, ne seraient-ce que des affaires de contrebande. Péguy et Plingquier ne se laissent pas impressionner par l'appareil judiciaire, tous deux ont déjà passé quelques mois en prison ; ils ont comparu à plusieurs reprises devant les tribunaux et, quand ils sont les défenses, ils ne craignent pas de s'offenser, puis de se charger.

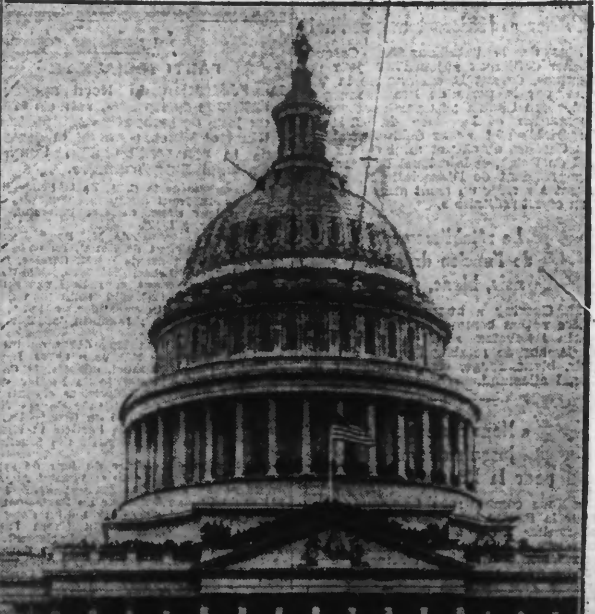
Entre ces individus, qui furent camarades de travail dans le genre très spécial de la contrebande, il y a de lourds secrets qui doivent les lier. Pour quelle raison, un beau jour, Péguy a-t-il voulu soulager sa conscience de ce crime et accuser Ernest Plingquier d'en être l'auteur ? On ne sait, mais on a cru à la sincérité de la bonne foi de Péguy et, à propos de ce crime, il n'y a que des points troublants.

Les témoins semblent décidés à parler. La police cherche actuellement à savoir si Ernest Plingquier s'est débarrassé d'une de ses anciennes amies, mais on croit que Plingquier a la partie belle. On lui parle de crime, mais il n'y a pas de cadavre, on ne peut même pas citer le nom de la victime.

Que va donner la suite de l'enquête ? Il serait osé de le présumer, ce qui est certain, c'est que nous allons au devant de nouveaux coups de théâtre, car animés par le désir de se venger, les témoins en arrivent aux confidences : le passe de l'un, un sinistre exploit de

M. ROOSEVELT, Président des États-Unis a pris possession de ses pouvoirs et s'est installé hier samedi, à Washington

Les foules ont fait un accueil enthousiaste à l'Élu qu'elles considèrent comme un véritable libérateur



Le Capitole à Washington, où M. ROOSEVELT a pris possession de ses pouvoirs.

Les États-Unis entiers ont été interdites de croire, hier matin, à un accueil enthousiaste au président Roosevelt, lorsqu'il est sorti de l'hôtel de May Flower pour aller officiellement à la Maison Blanche, à 11 heures et sur tout le parcours de la Maison Blanche jusqu'au Congrès, une foule immense le saluait avec respect et avec un immense espoir. Car, si M. Roosevelt a toujours été populaire, l'enthousiasme causé par la crise bancaire d'octobre s'est étroitement avec l'inauguration de ses fonctions qu'elle le fait considérer, comme un véritable libérateur.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LES JAPONAIS SONT ENTRÉS DANS LA VILLE DE JEHOI et ont atteint la grande muraille

On mande de Tchin-Tchéou à l'agence Reuters : L'avant-garde de la brigade Karahara a dépassé Toun-Tchin-Tsou, à une quinzaine de kilomètres de Jehoi, et a atteint la ville de Jehoi, à 8 h. 20, samedi matin.

Les japonais ont soumis au bombardement aérien les troupes chinoises qui couvraient la ville de Jehoi, offensive aérienne des troupes de la direction de l'Ouest, vers la route de Lan-Ping qui mène à Pékin. A 11 heures et demi, samedi matin, les japonais ont commencé leur entrée dans la ville de Jehoi. A midi, les troupes japonaises ont atteint la Grande Muraille, à la ville de Ling-Yu. Il se confirme qu'elles ont arrêté leur avance. On annonce d'autre part que la brigade Suzuki qui se trouvait à Ping-Tehouan s'est mise en campagne en toute hâte probablement pour participer à la poursuite des troupes chinoises en fuite vers la Grande Muraille.

On mande, en outre, de Chang-Hai, Louan à l'agence Reuters : Les troupes chinoises ont été repoussées en arrière. Des informations reçues ici précisent, en effet, qu'à midi elles se replaient hâtivement vers le Sud et qu'elles ont évacué la Grande Muraille par les passages de Hai-Peng-Kou et Tobei-Ling-Kou.

Le général Tang You Lin serait exécuté. On mande de Pékin, à l'agence Reuters : Les autorités chinoises de Ling-Yu, de la ville de Jehoi, ont ordonné son arrestation. S'il est pris, il ne fait pas de doute qu'il sera exécuté. Les troupes chinoises ont en pleine retraite. Des informations reçues ici précisent, en effet, qu'à midi elles se replaient hâtivement vers le Sud et qu'elles ont évacué la Grande Muraille par les passages de Hai-Peng-Kou et Tobei-Ling-Kou.

Une contre-offensive serait préparée. On mande de Tokio à l'agence Reuters : La brigade Hatori s'est emparée d'un col situé près de Lin-Kéou, afin d'empêcher tout effort des Chinois pour reprendre Jehoi. Les aviateurs nippons, qui ont survolé la

LES JAPONAIS SONT ENTRÉS DANS LA VILLE DE JEHOI et ont atteint la grande muraille

On mande de Tchin-Tchéou à l'agence Reuters : L'avant-garde de la brigade Karahara a dépassé Toun-Tchin-Tsou, à une quinzaine de kilomètres de Jehoi, et a atteint la ville de Jehoi, à 8 h. 20, samedi matin.

Les japonais ont soumis au bombardement aérien les troupes chinoises qui couvraient la ville de Jehoi, offensive aérienne des troupes de la direction de l'Ouest, vers la route de Lan-Ping qui mène à Pékin. A 11 heures et demi, samedi matin, les japonais ont commencé leur entrée dans la ville de Jehoi. A midi, les troupes japonaises ont atteint la Grande Muraille, à la ville de Ling-Yu. Il se confirme qu'elles ont arrêté leur avance. On annonce d'autre part que la brigade Suzuki qui se trouvait à Ping-Tehouan s'est mise en campagne en toute hâte probablement pour participer à la poursuite des troupes chinoises en fuite vers la Grande Muraille.

On mande, en outre, de Chang-Hai, Louan à l'agence Reuters : Les troupes chinoises ont été repoussées en arrière. Des informations reçues ici précisent, en effet, qu'à midi elles se replaient hâtivement vers le Sud et qu'elles ont évacué la Grande Muraille par les passages de Hai-Peng-Kou et Tobei-Ling-Kou.

Le général Tang You Lin serait exécuté. On mande de Pékin, à l'agence Reuters : Les autorités chinoises de Ling-Yu, de la ville de Jehoi, ont ordonné son arrestation. S'il est pris, il ne fait pas de doute qu'il sera exécuté. Les troupes chinoises ont en pleine retraite. Des informations reçues ici précisent, en effet, qu'à midi elles se replaient hâtivement vers le Sud et qu'elles ont évacué la Grande Muraille par les passages de Hai-Peng-Kou et Tobei-Ling-Kou.

Une contre-offensive serait préparée. On mande de Tokio à l'agence Reuters : La brigade Hatori s'est emparée d'un col situé près de Lin-Kéou, afin d'empêcher tout effort des Chinois pour reprendre Jehoi. Les aviateurs nippons, qui ont survolé la

Grande inquiétude à Pékin

On mande de Pékin à l'agence Reuters : Le fait que les japonais envisageraient de poursuivre leur offensive aérienne de la ville de Jehoi suscite ici la plus grande inquiétude. On craint, en effet, un bombardement aérien de la ville. Nombreux sont ceux qui quittent Pékin pour se réfugier dans les zones montagneuses. On s'attend à ce que les japonais fassent un fossé qui entoure la ville, dans lequel des milliers de femmes et d'enfants pourraient se réfugier. On pense, toutefois, à espérer que les japonais s'abstiendront de bombarder l'ancienne capitale, même au cas où les opérations devaient se poursuivre au delà de la grande muraille.

L'enquête sur l'incendie du Reichstag

Une prime de 20.000 marks à la personne qui fournira les meilleures indications. La police berlinoise a montré aux journalistes étrangers et à la presse allemande la photographie de communiste hollandais Van der Lubbe, l'auteur de l'incendie du Reichstag, ainsi que celle du passeport de cet individu et d'un document trouvé en sa possession. Les trois documents seront placardés ce soir, sur des colonnes Marées afin que la population puisse aider la police dans ses recherches relatives aux interrogations de Van der Lubbe. Une prime de 20.000 marks (120.000 francs) sera versée à l'auteur des meilleures indications. Les journalistes français, accourus à Berlin, ont été invités à voir le passe-partout et la photographie de Van der Lubbe.